INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ASSET MANAGEMENT BY LYXOR
SOCIETE GENERALE GROUP

LYXOR SMART CASH - UCITS ETF - C- USD (le « Fonds »)

ISIN : LU1248511575 - compartiment de la société d'investissement LYXOR INDEX FUND (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.
Géré par Lyxor International Asset Management (« LIAM »)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de générer un rendement lié aux taux du marché monétaire. Le Fonds est comparé au taux composé EONIA.
Le Fonds est activement géré en investissant dans un portefeuille diversifié d'instruments financiers dans un environnement strict de contrôle des liquidités et des risques.
Le taux Eonia (Euro OverNight Index Average) est un taux d'intérêt effectif au jour le jour correspondant à la moyenne pondérée de toutes les opérations de prêts non garanties au jour le jour sur le marché interbancaire en euro. Les taux de référence Eonia sont calculés par la Banque centrale européenne, sur la base de tous les actifs interbancaires au jour le jour créés avant la clôture des systèmes RTGS à 18 h 00, heure d'Europe centrale, et publiés chaque jour avant 19 h 00, heure d'Europe centrale, par le biais de Thomson Reuters.
Le taux composé quotidien EONIA prend en compte l'impact du réinvestissement des intérêts perçus dans le cadre de la méthodologie du swap indexé à un jour.
Le Compartiment ne bénéfice pas d'une garantie implicite ou explicite, ni d'une contrepartie au swap (Société Générale) ni d'une entité agissant en tant que distributeur du Compartiment.
Le taux de référence EONIA peut être négatif, ce qui peut entrainer une performance négative du Compartiment.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un contrat d'échange de gré à gré (instrument financier à terme, l'« IFT »).
Le Fonds investira dans un portefeuille diversifié de titres de créances internationaux, dont la performance sera échangée contre celle de l'indice de référence par le biais de l'IFT. Une composition mise à jour des positions du Fonds se trouve sur www.lyxoretf.com.
Par ailleurs, la valeur liquidative indicative est publiée sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut être également mentionnée sur les sites internet des Bourses où le Fonds est coté.

La devise de l'action est le dollar américain (USD).

- **Instruments financiers investis :** Pour réaliser son objectif d'investissement, l'univers d'investissement du Compartiment est composé de :
  - instruments du marché monétaire notamment des dépôts de trésorerie auprès d'établissements de crédit,
  - valeurs mobilières (y compris des actions, des instruments de créance avec des coupons variables ou fixes) ou des parts ou actions d'OPVM autorisés conformément à la Directive sur les OPCVM,
  - des instruments financiers dérivés notamment en particulier : des swaps du marché monétaire, des contrats à terme et des opérations de swap de devise conçus uniquement à des fins de couverture des risques de change et des opérations de swaps de taux d'intérêt visant à réduire les risques de taux d'intérêt.
  - des techniques de gestion efficace du portefeuille notamment : les prêts et emprunts de titres, les opérations de prises et mises en pensions sur valeurs mobilières (y compris les actions, les instruments de créance à taux fixe ou variable).
  Le Compartiment peut également détenir de la trésorerie.
- **Politique de dividendes :** les montants du Fonds disponibles à des fins de distribution (le cas échéant) ne seront pas distribués aux Actionnaires, mais réinvestis.
- **Valeur liquidative** : La Valeur liquidative par action est calculée chaque Jour d'évaluation.
- **Rachats :** Les investisseurs peuvent racheter leurs actions sur le marché primaire chaque jour d'évaluation avant 13h00 (heure d'Europe/du Luxembourg) et les vendre sur le marché secondaire et à n'importe quel moment pendant les heures d'ouverture des places où le Fonds est coté.

Profil de risque et de rendement

La catégorie de risque/rendement décrite ci-dessus repose sur la performance historique des actifs composant le fonds ou de son indice de référence. Par conséquent, cette évaluation peut ne pas constituer un indicateur fiable des risques futurs et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risques. Le Fonds a été classé en catégorie 1 compte-tenu de son exposition à l'Indice de Référence. La catégorie 1 indique qu'une perte en capital peut se produire, mais qu'elle est vraiment très improbable dans des conditions normales de marché.
Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de Contrepartie :** le Fonds est exposé au risque de faillite ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un accord ou une transaction.
- **Risque lié à l'utilisation des IFT :** afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Fonds a recours à des Instruments Financiers à terme ("IFT") négociés de gré à gré lui permettant d'atteindre la performance de l'Indice de Référence. Ces IFT peuvent être affectés par différents types de risques tels que des modifications de la loi et/ou de la règlementation, y compris fiscale.
- **Risque de crédit** : si la qualité de crédit d'un émetteur vient à changer (ce qui peut faire évoluer le risque de défaut de la part de l'émetteur comme la valeur des obligations concernées), le Fonds pourrait en être affecté.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement.

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse **www.lyxoretf.com**.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée applicables sur le marché primaire uniquement :	Au maximum le plus élevé entre : 50 000 EUR par demande de souscription (ou l'équivalent dans la devise de la catégorie d'actions concernée lorsqu'elle est libellée dans une autre devise), et 5 %, rétrocédé à des tiers.
Frais de sortie applicables sur le marché primaire uniquement :	Au maximum, le plus élevé entre 50 000 EUR par demande de souscription (ou l'équivalent dans la devise de la catégorie d'actions concernée lorsqu'elle est libellée dans une autre devise), et 5 %, rétrocédé à des tiers.
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les investisseurs peuvent demander à leur conseiller financier ou à leur distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie. **Lors d'un investissement via une bourse où le Fonds est coté, aucun frais d'entrée / de sortie ne s'applique, mais d'éventuelles commissions de courtage peuvent être appliquées.**	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants :	Jusqu'à 0,20 %.
Le taux des frais courants est calculé sur la base des frais de l'année précédente (taxes comprises, le cas échéant) au titre de l'exercice clos en octobre 2014 et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte des commissions de performance et des frais de transaction, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds sur l'achat ou la vente de parts ou d'actions d'organismes de placement collectif.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	Néant.

Performances passées

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.
La performance est indiquée en dollars américain (USD), nette de tous les frais à la charge du Fonds.
Le Fonds a été créé le 30. juin 2015.

ANNUAL PERFORMANCE OF LYXOR SMART CASH - UCITS ETF - C-USD (en %)

- Les données sont insuffisantes pour fournir à l'investisseur une indication pertinente de la performance passée du Fonds -

Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale Bank & Trust.
- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs.
- **Informations supplémentaires :** le prospectus du Fonds, sa Valeur liquidative et d'autres informations concernant les catégories d'actions (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse **www.lyxoretf.com.**.

Le prospectus du Fonds, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel en date, sont également disponibles en anglais, gratuitement et sur demande, auprès de Lyxor Asset Management, Client Servicing, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.
La responsabilité de LIAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour la société dans son ensemble. L'actif et le passif de chaque compartiment de la Société sont distincts conformément à la loi en vigueur. Le cas échéant, les règles de conversion entre les compartiments (et les frais qui y sont liés) sont détaillées dans le prospectus.
Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.
LIAM est réglementé par l'*Autorité des marchés financiers* (l'autorité de tutelle française).

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 30 juin 2015.